



Vente de panneaux photovoltaïques

Par **catbou59**, le **23/08/2011** à **14:21**

Bonjour,
nous avons fait poser des panneaux solaires en début d'année mais après passage de l'ERDF l'onduleur est disfonctionnel, nous avons souscrit un crédit qui leur a déjà été versé pour 19000€ difficulté à joindre la société cela fait maintenant plus de 6 mois que cela dur personne ne se deplace pour faire le nécessaire à chaque fois (quand on réussit à les avoir) ils disent faire le nécessaire mais rien... donc pas de production on ne pas quoi leur dire et surtout quoi faire doit-on ou peut-on être dedommagé?
merci pour votre réponse

Par **mimi493**, le **23/08/2011** à **14:23**

LRAR de mise en demeure de faire les travaux, sinon vous vous adressez à la justice